



## Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2011-188-4

Version PDF

Autres références : 2011-188, 2011-188-1, 2011-188-2 et 2011-188-3

Ottawa, le 15 avril 2011

### Avis d'audience

17 mai 2011

Gatineau (Québec)

**Renseignements additionnels ajoutés aux dossiers publics pour les articles 1 et 10  
Prorogation des dates limites pour les articles 1 et 10 seulement : dépôt des  
interventions/observations/réponses – 21 avril 2011; répliques du demandeur –  
27 avril 2011**

[\[Soumettre une intervention/observation/réponse ou consulter les documents connexes\]](#)

Donnant suite aux avis de consultation de radiodiffusion 2011-188, 2011-188-1,  
2011-188-2 et 2011-188-3, le Conseil annonce ce qui suit :

**Des renseignements additionnels ont été ajoutés ou seront ajoutés aux dossiers  
publics, la date limite pour le dépôt des interventions/observations/réponses est  
prorogée au 21 avril 2011 et la date limite pour le dépôt des répliques du demandeur  
est prorogée au 27 avril 2011 pour les articles qui suivent seulement :**

Article 1

Gatineau (Québec)

Demande 2011-0305-1

Demande présentée par Astral Media Radio inc. (Astral) en vue de renouveler la licence  
de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio commerciale de langue  
française CKTF-FM Gatineau, qui expire le 31 août 2011.

Article 10

Calgary (Alberta)

Demande 2011-0294-6

Demande présentée par Astral Media Radio (Toronto) Inc. et 4382072 Canada Inc.,  
associés dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Astral Media  
Radio s.e.n.c. en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de  
programmation de radio commerciale de langue anglaise CIBK-FM Calgary, qui expire  
le 31 août 2011.

Secrétaire général